

## Contexte du poste

---

### UNIVERSELLEMENT HOSPITALIER

Au cœur de la Métropole Nantaise, le CHU de Nantes se positionne, avec près de 13 000 collaborateurs, comme **le premier employeur de la région**. Appartenir au CHU de Nantes, c'est faire siennes **les valeurs du service public hospitalier : égalité, continuité, neutralité et adaptabilité**. Nous sommes fiers de représenter l'hôpital public auprès de chaque citoyen. Face aux situations d'urgence ou de précarité, pour mener de grands projets mais aussi au quotidien, cela donne du sens au travail et à l'engagement de chaque professionnel de l'établissement.

### UN NOUVEL HOPITAL en 2027

Situé sur la rive sud de la Loire, un nouvel hôpital verra le jour en 2027. Ce nouvel hôpital est le plus grand projet hospitalier actuellement conduit en France. Il regroupera, sur un même site, le plateau technique du CHU, actuellement répartis sur l'Hôtel Dieu et l'Hôpital Nord Laennec (blocs, imagerie, laboratoires) et l'institut de recherche en santé (IRS 2020). Il sera le socle du quartier de la santé, un projet de dimension européenne, qui réunira également à proximité : la faculté de santé, des écoles paramédicales, des instituts de recherche et un projet d'incubateur en santé. Cet écosystème original composé d'enseignants, de soignants, de chercheurs et d'entrepreneurs favorisera l'innovation médicale et son transfert rapide au lit du patient.

Avec 1417 lits et 296 places et une augmentation de lits en soins critiques (10%), le nouvel hôpital proposera 64% de séjours en ambulatoire dans un environnement plus moderne, connecté, écologique et confortable, tant pour les patients que les professionnels.

## Présentation du pôle (PHU 4)

---

Le PHU n° 4 - OTONN - Ostéo-articulaire, Tête et Cou, Odontologie, Neurochirurgie, Neuro-traumatologie est constitué de 9 services ce qui correspond à un effectif de 159 ETP pour le personnel médical et 548 ETP pour le personnel non médical.

## Activité de chirurgien plasticien du CHU de Nantes

---

Vous êtes chirurgien plasticien à la recherche d'un poste **d'assistant spécialiste** ou de **praticien hospitalier contractuel** avec des perspectives de **titularisation** ? Rejoignez-nous au sein du service de chirurgie plastique et brûlés du CHU de Nantes !

Vous aurez l'occasion de participer à des missions variées au sein d'une équipe dynamique avec plusieurs axes d'activités !

◆ La prise en charge des brûlés adultes et enfants de notre territoire, au stade aigu et des séquelles, au sein d'une filière très structurée en lien avec des centres de rééducation spécialisés, avec 1 demi-journée de vacation opératoire,

◆ L'activité de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique « classique », avec 2 à 3 demi-journées de vacations opératoires disponibles,

◆ La prise en charge microchirurgicale en reconstruction mammaire et en couverture des pertes de substance des membres, avec de nombreuses collaborations interdisciplinaires.

Nous sommes à l'écoute de vos projets, de vos envies et de vos ambitions ! Rejoignez-nous dans la construction d'une offre de soins innovante, au sein d'un service où vous pourrez vous épanouir professionnellement et humainement, dans la perspective de l'ouverture en 2027 du Nouvel Hôpital.

N'hésitez pas à venir nous parler de vos projets, envies, et ambitions, l'offre de soins est à construire ensemble dans un service où vous pourrez vous épanouir professionnellement et humainement, au sein d'une équipe médicale et soignante dynamique.

Exercer au sein du CHU de Nantes c'est exercer au sein d'un service universitaire accueillant des internes et participant à l'enseignement, à la formation, à la recherche et proposant des projets innovants.

## Modalités pratiques :

- **Date de prise de fonction souhaitée** : dès que possible
- **Lieu de travail** : site Hôtel-Dieu
- **Type de contrat** : assistant des hôpitaux, praticien hospitalier contractuel, praticien hospitalier
- **Quotité** : temps plein ou temps partiel
- **Rémunération** : selon profil
- **Durée hebdomadaire de travail** : 10 demi-journées, avec un plafond fixé à 48 heures par semaine
- **Permanence des soins** : participation aux astreintes du service
- **Congés** : le statut de Praticien Hospitalier, praticien contractuel et assistant des hôpitaux donne un droit à un congé annuel de 25 jours ouvrés, à 20 jours de congés au titre de la réduction du temps de travail, à 15 jours ouvrables de congés formation.  
Les congés et RTT sont posés en concertation avec l'équipe afin d'assurer la continuité des soins
- Self d'entreprise à tarif avantageux
- Remboursement à 75% du titre de transport et proposition de solutions avantageuses de mobilité douce
- Politique sociale attractive (modes de gardes, tarifs avantageux sur les loisirs, les vacances, les sorties culturelles...)

## Le projet vous intéresse ?

Contactez dès à présent Pr. Pierre PERROT, Chef de service [pierre.perrot@chu-nantes.fr](mailto:pierre.perrot@chu-nantes.fr)